#### **Essai BDW**

# DE MOBILITÉ BLOQUÉE À DÉMOCRATIE BLOQUÉE

« Onvoltooid Vlaanderen » retrace le palmarès du mouvement flamand après près de deux siècles de lutte pour l'émancipation. Un palmarès impressionnant, on peut le dire. Cette évolution, c'est le fruit du travail de milliers de flamingants, nationalistes, pro-Flamands anonymes ou quel que soit le nom qu'ils se donnent. Des femmes et des hommes qui se sont engagés bénévolement – et souvent à leurs propres risques et périls – dans l'objectif de rendre la Flandre plus indépendante. Sans leur engagement, la Flandre n'existerait plus à l'heure actuelle, si ce n'est comme le souvenir d'une région assez indéfinissable appartenant à une époque révolue. Nous devons à chacune de ces personnes une profonde reconnaissance.

Mais le mouvement flamand et le nationalisme flamand ont également connu une évolution au cours de ces deux derniers siècles. De nos jours, le nationalisme flamand n'est plus animé par une revanche historique pour la « souffrance infligée » dans le passé. Les Flamands qui pensent encore être opprimés aujourd'hui se mentent à eux-mêmes. Le courant n'est pas non plus une réaction à la prétendue domination culturelle des francophones ou à l'exclusion du peuple flamand. À l'exception de la périphérie flamande autour de Bruxelles et le long de la frontière linguistique, ces motifs ne jouent plus aucun rôle. Un jeune Flamand ne se sent pas ou peu handicapé par ses origines.

La mobilité bloquée (blocked mobility) – l'idée que vous êtes bloqué dans votre mobilité sociale à cause de votre identité – est le moteur le plus puissant d'un mouvement national ou émancipatoire. Si des générations de Flamands se sont retrouvées dans le mouvement flamand, c'est parce qu'elles se sont vu refuser des promotions, aussi bien dans la sphère privée que publique, simplement parce qu'elles ne parlaient pas français, parce qu'elles étaient réduites à des « Flamands de service » ou parce qu'elles s'entendaient dire « et pour les Flamands la même chose ».

Aujourd'hui, la mobilisation trouve ses racines ailleurs. Dans leur combat pour l'autonomie, les Flamands sont animés par le désir de faire de la Flandre une communauté qui agit comme une entité politique — une nation donc — en vue d'organiser les décisions sur son avenir de la manière la plus démocratique possible. Toutefois, la Flandre est bloquée dans un enchevêtrement politique opaque, limité par toutes sortes de verrous et de mécanismes qui ont un jour été conçus pour protéger les communautés de ce pays, mais qui constituent aujourd'hui une entrave aux droits démocratiques les plus élémentaires. L'État belge est devenu l'addition de deux démocraties. C'est une contre-fédération, où les deux

démocraties se bloquent l'une l'autre. C'est ce qu'on appelle une démocratie bloquée (blocked democracy).

Nous ne sommes plus bloqués dans notre avancée sociale et culturelle, mais nous le sommes dans nos droits démocratiques et notre développement économique. Car cette démocratie bloquée a également empêché ce pays d'opérer des choix socio-économiques fondamentaux. Les intérêts des deux démocraties sont souvent diamétralement opposés et les tentatives de réconciliation sont très coûteuses et inefficaces. C'est pourquoi, la Belgique fédérale n'est pas seulement une démocratie bloquée, c'est également une économie bloquée (blocked economy).

### Le mouvement flamand veut réformer la Belgique

En 1830, la Belgique est devenue un État unitaire dirigé par une élite francophone qui a pu maintenir, grâce au suffrage censitaire, sa domination politique sur la majorité constituée de Flamands pauvres ne maîtrisant pas le français. Le pouvoir politique était ainsi entre les mains de la bourgeoisie bruxelloise, de l'aristocratie terrienne et de la population urbaine francisée. En outre, bien que la Constitution garantissait la liberté linguistique, l'État était en réalité unilingue et le français était la seule langue utilisée. À l'origine, le concept de « liberté linguistique » impliquait – selon le ministre Charles Rogier – que les francophones ne devraient jamais apprendre le néerlandais. Le suffrage censitaire et la primauté du français ont exclu les Flamands du processus démocratique et les ont condamnés à la marginalité sociale, économique et culturelle.

C'est dans ce contexte d'opposition à cette position marginale que le mouvement flamand s'est érigé en *mouvement réformateur* peu de temps après la fondation de la Belgique. À l'origine, le mouvement flamand n'avait pas pour ambition de rendre la Flandre indépendante. Au contraire, il voulait redéfinir la démocratie belge afin que les Flamands puissent participer au processus démocratique en tant que citoyens égaux. Et il espérait atteindre cela grâce à un renouveau culturel ; il était à peine question d'un programme économique ou politique. Sa principale mission consistait à créer en Flandre une unité linguistique et sociologique : toute personne parlant le néerlandais devait être incorporée dans une communauté imaginée, une communauté de destin connue sous le nom de Flandre.

Le plus grand défenseur de cette pensée était sans nul doute Hendrik Conscience. Avec lui, la littérature flamande, mais aussi la symbolique flamande, ont vu le jour. La Flandre telle que nous la connaissons aujourd'hui, la fête de la communauté flamande le 11 juillet, l'hymne national flamand « De Vlaamse Leeuw », le lion à griffes sur notre drapeau sont tous des héritages du roman « De leeuw van Vlaanderen » (« Le Lion des Flandres ») de Conscience.

C'est avec ce livre qu'il a donné au mouvement flamand les symboles de lutte avec lesquels il a pu mobiliser les masses.

Sans ce livre, la bataille des Éperons d'or n'aurait eu que peu de sens pour la Flandre contemporaine, si ce n'est pour les historiens. Mais Conscience n'a pas écrit cette histoire à partir de rien. Il ne s'agit pas d'un ouvrage scientifique, mais bien d'un roman historique publié à une époque où la Flandre était ravagée par une pauvreté amère. Plusieurs Flamands avaient faim, ne jouissaient d'aucun droit et peu d'entre eux travaillaient. C'est pour eux, pour ces Flamands – souvent illettrés – que Conscience a écrit « De leeuw van Vlaanderen ». Pour leur faire prendre conscience qu'ils avaient, eux aussi, des droits au sein de la jeune Belgique.

Soyons clairs, Conscience ne voulait pas tellement créer une identité flamande, mais plutôt améliorer l'identité belge. Son objectif – et celui de nombreux autres flamingants – était de montrer que l'on devait également accorder de l'importance au néerlandais et à la « culture germanique » en Belgique. Conscience voulait mettre fin à cette mobilité bloquée qui pousse les Flamands dans une position marginale. Si Conscience – et ses partisans – avaient été entendus, l'histoire et la Belgique n'auraient pas été les mêmes aujourd'hui. Mais il n'en a pas été ainsi.

### Suffrage universel : la première fissure en Belgique

Au cours de sa vie, Conscience a dû constater avec une profonde déception que son discours culturel était tombé dans l'oreille d'un sourd. Les projets que Conscience avait imaginé pour la Flandre dans « De leeuw van Vlaanderen » n'avaient que peu abouti. Les Flamands étaient encore considérés comme des citoyens de seconde zone et les réformes espérées se faisaient toujours attendre. Désespéré – pour ne pas dire exaspéré – Conscience a laissé parler son irritation dans un nouveau roman publié plus de trente ans après « De leeuw van Vlaanderen » : « De kerels van Vlaanderen ».

Ce roman a également créé une symbolique propre pour la lutte — l'emblématique pied bleu aujourd'hui oublié — mais le ton emprunté était fondamentalement différent. Alors que « De leeuw » regardait l'avenir avec espoir, « De kerels » sont beaucoup plus perplexes. Si les exigences flamandes ne sont pas satisfaites, la Belgique ne saurait continuer d'exister. Encore une fois, pour Conscience qui tenait à l'État belge, il s'agissait du pire scénario. Mais il était conscient qu'une fissure menaçait de diviser la Belgique. Sans réformes pour « débloquer » l'émancipation sociale et culturelle des Flamands, les problèmes auraient revêtu un caractère structurel et la Belgique aurait plongé dans une discorde éternelle.

Ce n'est que près de 20 ans plus tard que cette fissure s'est finalement déclarée, avec l'introduction du vote plural en 1893. Pour la première fois, les masses populaires flamandes pouvaient prendre part à la démocratie belge et la lutte pour l'égalité des droits et la rupture

des barrières linguistiques – et donc sociales – pouvait enfin réellement commencer. La nouvelle articulation politique des griefs flamands s'est traduite par l'adoption de la loi d'Égalité en 1898.

Le suffrage universel et la loi d'Égalité ont permis de mettre en évidence la fissure qui divisait la Belgique. Car le mouvement flamand avait échoué dans sa mission de redéfinir la démocratie belge. Depuis la loi d'Égalité jusqu'à aujourd'hui, un schéma récurrent n'a cessé de se répéter dans l'histoire politique de la Belgique. Les responsables politiques flamands exigent plus d'autonomie, ce qui leur est refusé par l'élite politique et sociale belge. En retour, l'opinion publique flamande se radicalise, après quoi l'élite cède sous la pression électorale et mène des réformes. Cela soulage alors l'opinion publique, mais uniquement de manière temporaire. Parce que ces réformes ne sont jamais complètement mises en œuvre, ou sont implantées et échouent directement, toutes sortes de frustrations surgissent. Ces frustrations conduisent à de nouvelles exigences d'autonomie et le processus recommence alors dès le début.

Au début du vingtième siècle, ce refus de l'élite politique belge d'accepter des réformes a conduit à une radicalisation du mouvement flamand, passant d'un flamingantisme culturel à un nationalisme flamand. En effet, au lieu de créer une démocratie belge, où les Flamands et les Wallons ne formeraient qu'un seul peuple, les francophones se sont greffés sur la nation belge. Les francophones craignaient en effet d'être écrasés sous le poids démographique des Flamands au sein d'un même espace démocratique. Afin de contrer la majorité flamande, toutes sortes de mécanismes de protection ont été intégrés dans la structure de l'État pour la minorité francophone. Le pays s'est divisé en deux peuples. Ce qui à l'origine était un mouvement visant à promouvoir l'identité nationale est devenu un contre-mouvement cultivant sa propre identité sous-nationale pour faire contrepoids à l'identité belge francophone. Comme l'a écrit le député socialiste Jules Destrée en 1912 dans une lettre adressée au Roi Albert I<sup>er</sup>: « Sire, il n'y a pas de Belges ».

#### Du flamingantisme au nationalisme

À la veille de la Première Guerre mondiale, la classe moyenne inférieure flamande – qui deviendra plus tard l'élite – était politiquement frustrée, culturellement humiliée et économiquement impuissante. La conflagration qui a éclaté a créé les conditions qui allaient fondamentalement changer l'avenir du mouvement flamand et donc de la Belgique. Le mouvement flamand connaît un schisme entre les passivistes – qui voulaient attendre la fin de la guerre – et les activistes – qui voulaient « profiter » du contexte de la guerre pour lancer des démarches qui semblaient auparavant impossibles. Ces derniers avaient collaboré avec les Allemands afin d'obtenir les réformes qu'ils souhaitaient, ce qui leur avait valu une mauvaise réputation aux yeux de la population. Au même moment, le front vit naître un mouvement en faveur des droits des Flamands dans le contexte militaire de la guerre des

tranchées. Lorsque leurs aspirations – particulièrement modérées – furent étouffées par les autorités militaires et civiles, ce mouvement frontiste se radicalise également.

L'activisme dans la Belgique occupée et le mouvement frontiste derrière l'Yser conduisent à l'apparition, au sein du mouvement flamand, d'une aile nationaliste qui formule, pour la première fois, des exigences politiques. C'est ainsi que la guerre divise le mouvement flamand. D'une part, les passivistes essaient de défendre les intérêts des Flamands au sein du Parti catholique conservateur dans l'espoir de mettre en place un certain nombre de réformes minimes. D'autre part, les activistes sont socialement exclus et se retrouvent dans leur rancune émotionnelle envers l'État belge. Le mouvement frontiste fonde alors son propre parti, le Frontpartij, qui essaie de réformer la Belgique par voie parlementaire. Ce dernier ne tardera pas à péricliter. La période de l'entre-deux-guerres se caractérise par un tourbillon de polarisation idéologique et, à cause d'oppositions internes ayant pour origine la religion, le Frontpartij se fragmente en différents partis. Entre-temps, les associations électorales à travers le pays se séparent du Parti catholique conservateur dominé par les francophones. Ces associations se composent en majorité de jeunes démocrates-chrétiens pro-Flamands à qui il a été interdit de s'inscrire sur les listes électorales pour les sièges éligibles. Ils constituent leurs propres petits partis, tournés vers la Flandre.

À la fin des années 20, chaque arrondissement dispose donc de son propre parti national flamand, et certains arrondissements en comptent même plusieurs. Un certain nombre d'entre eux sont issus de la droite autoritaire, d'autres sont démocrates-chrétiens et d'autres encore sont libéraux. Tous entreprennent d'innombrables tentatives pour parvenir à une unité, à chaque fois en vain. Afin d'aboutir à un projet commun, le nationalisme flamand évolue de plus en plus vers un Nouvel Ordre qui débouchera sur la collaboration durant la Seconde Guerre mondiale.

La radicalisation dans les années 1930 et les dérives qui ont conduit au fascisme et au national-socialisme mènent de nombreuses personnes à fermer les yeux, voire à participer activement aux crimes national-socialistes. Cette collaboration est une terrible erreur à tous les égards. Elle retarde de plusieurs années la lutte flamande pour l'émancipation et associe les exigences flamandes légitimes à la haine du nazisme. Il s'agit là d'une page noire de l'histoire que le nationalisme flamand doit reconnaître et ne jamais oublier. Chacun a un passé qui n'est pas tout noir ou blanc mais qui est surtout constitué de gris. Quiconque parle du passé doit choisir ses mots avec précaution. Mais dans notre histoire collective en tant que communauté, nous devons oser juger. Nous ne devons pas avoir peur dire ce qui est bien et ce qui est mal. Le nazisme était une erreur criminelle. Il est inutile de nuancer. Bien que l'on puisse s'interroger à juste titre sur le règlement de la répression d'après-guerre et sur ses conséquences sur la vie de milliers de collaborateurs, cela ne doit jamais excuser ce qui s'est passé.

Au sortir de la guerre, suite à l'aventure politique insensée de la collaboration, l'ensemble du mouvement flamand se trouve être profondément fragilisé. Mais au cours de la période d'après-guerre, il apparaît très vite que le fossé séparant les deux communautés s'est creusé. Le mécontentement face au règlement de la répression judiciaire, la frustration face à la ré duction de la majorité flamande dans la question royale et l'agitation autour de la politique de reconstruction économique forment le contexte dans lequel la lutte flamande pour l'autonomie refait surface. Le Parti populaire chrétien (CVP), à l'époque récemment fondé, essaie de rassembler l'action nationale flamande, mais un Parti national flamand indépendant est finalement érigé. Après quelques faux départs, la Volksunie voit le jour le 21 novembre 1954.

À l'origine, le Parti ne connaît qu'un succès limité mais les évolutions sociales changent rapidement cela. Le Pacte scolaire de 1958 met fin à 100 ans de lutte scolaire en Belgique. En conséquence, de nombreux Flamands ne ressentent plus la pression de l'église qui les obligeait à voter pour le CVP et un réservoir de voix flamandes est libéré. En 1960, Gaston Eyskens propose la Loi unique élaborée pour maintenir la hausse de la dette publique sous contrôle via une augmentation des impôts et des mesures d'austérité extrêmes. Le contraste entre les intérêts économiques flamands et wallons éclate soudainement au grand jour. Les protestations dans les rues wallonnes à l'encontre de la Loi unique paralysent entièrement l'économie et conduisent à la chute du gouvernement. En dépit de leur majorité démocratique, les Flamands se voient contraints, pour la deuxième fois après la question royale, de céder à la pression. C'est dans ce cadre que naît un conflit autour duquel l'opinion publique flamande se réunit en un seul bloc, avec l'ambition de ne pas s'avouer vaincue cette fois. Ce conflit est connu comme l'affaire de Louvain (« Leuven Vlaams » ou « Louvain flamande »).

#### L'affaire de Louvain : la deuxième fissure en Belgique

Avec l'établissement de la frontière linguistique en 1962, la Flandre devient une région unilingue néerlandophone. Même si la Belgique devient légalement divisée en régions linguistiques clairement délimitées, l'élite francophone nourrit toujours l'illusion que la Flandre peut rester une région bilingue – même du point de vue purement sociologique. Mais l'idée que la frontière linguistique puisse être adaptée – « la très grande Bruxelles de l'avenir » – continue d'exister. Cependant, l'affaire de Louvain détruisit ces illusions avec tellement de vigueur que les francophones abandonnent totalement l'idée d'un État unitaire. Pour les francophones, ce conflit représente avant tout la lutte pour les « Walen Buiten » (« les Wallons dehors ») : un slogan qui choque tellement l'opinion publique francophone – et qui suscite encore aujourd'hui de vives réactions – que ça en est presque traumatique. C'est ainsi que l'affaire de Louvain constitue la deuxième fissure en Belgique, après l'introduction du droit de vote plural.

Les réformes de l'État trouvent en effet leurs origines dans l'affaire de Louvain. Les partis unitaires se désintègrent les uns après les autres et le tissu élitiste belge s'effiloche, notamment parce que l'élite flamande prend réellement forme après l'affaire de Louvain. Les réformes de l'État offre une solution au problème de mobilité bloquée. La Flandre peut se développer culturellement, et est dotée de son propre système d'éducation, ses propres organes culturels et ses propres institutions politiques. En échange, les francophones reçoivent l'autonomie socio-économique avec laquelle ils espéraient redresser leurs industries en déclin.

Mais les réformes de l'État génèrent un nouveau paradigme, celui de la démocratie bloquée. Deux démocraties différentes - chacune avec leurs propres institutions, médias et opinions publiques - s'écartent l'une de l'autre. Le processus décisionnel se fige dans l'articulation politique des intérêts opposés. Et cette démocratie bloquée s'accompagne en prime d'une économie bloquée. Car la prospérité économique flamande est écrémée pour financer un pays inefficace. La nouvelle élite flamande est frustrée par le fait qu'elle doit payer alors que sa voix n'a pas été entendue. Ses aspirations dans les domaines de la sécurité, de la migration ou des réformes socio-économiques n'ont pas été reconnues, ou ont même été ignorées, car une majorité issue de l'autre démocratie voulait emprunter une autre direction.

L'affaire de Louvain a également des conséquences importantes pour le mouvement flamand traditionnel. Jusqu'alors, des générations de jeunes Flamands talentueux et prometteurs rejoignaient le mouvement flamand pour lutter contre cette mobilité bloquée. Le mouvement étudiant flamingant recrutait presque automatiquement des étudiants flamands. À l'exception des Flamands francophones, tous étaient pro-Flamands, la question était juste de savoir à quel degré. Cette situation touche à sa fin avec l'affaire de Louvain. Cette force de recrutement de l'histoire de la faible mobilité sociale flamande disparaît. Et par la même occasion, le motif qu'utilisaient les organisations flamandes pour convaincre les nouvelles générations de s'engager s'efface petit à petit.

#### Le Fédéralisme paralyse le mouvement flamand

Après l'affaire de Louvain, la Volksunie atteint son apogée. Mais la fin du paradigme de la mobilité bloquée sera également à l'origine de la division du parti. La faible mobilité sociale des Flamands n'est plus la force mobilisatrice du mouvement flamand, et donc du Parti. Le Parti doit dès lors présenter d'autres positions qui s'inscrivent dans le cadre de la démocratie bloquée et de l'économie bloquée, notamment parce qu'une crise économique éclate. Toutefois, de telles positions sociales et économiques ne font pas l'unanimité au sein du Parti.

La Volksunie était tout sauf un ensemble idéologique. À sa naissance, le Parti n'avait développé qu'une seule opinion : le fédéralisme. Le Parti voulait transformer l'État unitaire

belge en un pays composé de deux entités fédérées. Socialement et économiquement, le Parti attirait un large éventail d'opinions et de points de vue. C'est ainsi qu'après l'affaire de Louvain, le Parti subit des pressions internes. Les tentatives d'élargissement programmatique et électoral ne font qu'intensifier les oppositions internes. Des oppositions qui deviennent intenables, lorsque le Parti partage le pouvoir et doit annoncer la couleur aussi bien sur le plan communautaire que sur le plan social. Les conflits latents s'exacerbent.

Les premiers à tomber sont ceux qui considèrent la VU comme porteuse d'une pensée de droite radicale dans la tradition de l'entre-deux-guerres. Beaucoup d'entre eux s'étaient déjà mentalement séparés du Parti à la fin des années 60 et au début des années 70. La participation gouvernementale et l'échec du Pacte d'Egmont en 1978 constituent pour ces partisans d'extrême droite l'occasion de créer leur propre Parti d'extrême droite. Ces faits ne sont toutefois pas à l'origine du schisme, mais bien des évolutions sociales en Flandre après l'affaire de Louvain, qui étaient diamétralement opposées à l'idéal qui était dégagé par ces groupes. Avec la création du Vlaams Blok, les partisans d'extrême droite abandonnent progressivement la Volksunie. Ceux qui restent sont principalement animés par le souhait de réaliser le fédéralisme en Belgique.

Si, en 1992, avec l'accord de la Saint-Michel, un pas définitif vers le fédéralisme est franchi, les oppositions internes au Parti prennent un caractère existentiel. Lors des élections de 1995, le président élu Bert Anciaux déclare que le Parti ne continuerait d'exister que s'il pouvait convaincre 300 000 électeurs de voter pour lui. Cet objectif a finalement été atteint, mais de justesse. À partir de ce moment-là, la Volksunie ne cesse de dépérir.

La fédéralisation n'a pas seulement suscité une crise pour la Volksunie, mais pour l'ensemble du mouvement flamand. La première élection directe au Parlement flamand en 1995 fut le point de départ symbolique d'une Flandre qui adopte timidement les allures d'une nation. Pour une grande partie de l'élite politique, sociale et économique flamande – une propre élite flamande issue du processus d'émancipation flamand –, le mouvement flamand avait réalisé son objectif : la Belgique était devenue un État fédéral. Pour de nombreux faiseurs d'opinion, la lutte flamande pour l'autonomie et le nationalisme flamand faisaient tout au plus partie du folklore mais n'avaient aucune pertinence politique. En outre, le Vlaams Blok, qui associait un discours nationaliste flamand traditionnel à une rhétorique anti-immigration, a entre-temps dépassé le succès de la Volksunie. Ces oppositions politiques entre les Partis et l'attrait réduit pour les nouveaux militants paralysent le mouvement flamand à la fin du siècle.

En même temps, la Flandre connaît des succès économiques. La structure économique de la Flandre – petites entreprises familiales – permet de mieux s'adapter à la nouvelle réalité d'une économie mondiale. La Wallonie doit par contre passer d'une société postindustrielle à une économie de services. Cela se traduit par une conscience – voire presque une

autosuffisance – flamande : « Ce que nous faisons nous-mêmes, nous le faisons mieux. » Au tournant du siècle, c'est dans ce contexte de prospérité que le Premier ministre fédéral Guy Verhofstadt apporte une paix communautaire. Mais le problème le plus grave n'était toujours pas résolu. Lorsque le flux monétaire s'est arrêté et que les gouvernements fédéraux consécutifs ont dû opérer des choix politiques, les oppositions fondamentales ont refait surface, entraînant des crises.

### Deux démocraties qui se bloquent

Aujourd'hui, la Belgique n'est plus une démocratie. Elle est divisée en deux démocraties : une flamande et une francophone. Chacune possède ses propres partis, ses propres médias, ses propres consensus sociaux et politiques et, fédéralisation oblige, ses propres institutions. Cette dualité est renforcée par le fait que les courants politiques des deux démocraties sont différents. En Flandre, une majorité est convaincue que le rôle des pouvoirs publics doit être limité à la fois dans l'économie et la société, que le marché et la communauté doivent faire leur travail et que les pouvoirs publics ne peuvent que soutenir ce travail. Toutefois, la majorité des francophones pensent que les pouvoirs publics ne doivent pas seulement jouer un rôle actif dans l'économie et la société mais également les réglementer, voire les contrôler.

Après les élections fédérales, ces deux démocraties se réunissent pour négocier la formation d'un gouvernement fédéral. Et cela suscite de nombreuses frictions. Le résultat de ce choc des visions est une politique dont personne ne veut et qui ne fait pas assez. Une politique où nous piétinons, où nous ne procédons jamais à des réformes structurelles. Le résultat est un pays avec une charge fiscale et un taux d'endettement très élevés, un service public qui laisse énormément à désirer et une structure d'État des plus compliquée. Les deux démocraties ne se bloquent pas seulement l'une l'autre, elles bloquent aussi les réformes économiques.

En raison de la nature unitaire de l'État belge, les compétences n'ont jamais été transférées dans leur totalité, mais toujours petit à petit. Le pays devait évoluer d'un État unitaire à un État fédéral, alors que les États fédéraux transparents et fructueux ont fait l'inverse : d'États indépendants, ils sont passés à une fédération. La logique que suivent les réformes de l'État réside dans le fait que les entités fédérées doivent décider ensemble des points sur lesquels elles ne veulent *plus* collaborer. Si l'un des partenaires n'est pas d'accord, ils continuent à collaborer. Les États fédéraux fructueux s'écartent de cette logique : les entités fédérées décident ensemble des points sur lesquels elles veulent *bien* collaborer. Et s'il n'y a pas d'accord, elles travaillent séparément. Cette dynamique néfaste des réformes de l'État a plongé ce pays dans un désordre complexe et opaque et a suscité l'apparition d'une infinité d'institutions et de responsables politiques.

En outre, les leviers socio-économiques — la majeure partie de la fiscalité et de la sécurité sociale — sont restés entre les mains du fédéral, ce qui complique encore les choses. Les impôts sur une résidence principale sont par exemple transférés aux entités fédérées, mais pas ceux sur une seconde résidence. Car cette dernière est considérée comme une pension et fait donc partie de la sécurité sociale. En outre, les conséquences des transferts de compétences ont toujours été modérées dans leur exécution. Une réforme de l'État est atténuée à trois reprises : une fois durant les négociations, une fois durant le traitement des textes de loi au parlement et une fois dans les arrêtés d'exécution. Combien de fois la coopération au développement et le commerce extérieur ont-ils déjà été transférés aux entités fédérées ?

La complexité constitutionnelle a créé une situation où tout le monde est compétent, mais personne n'est responsable. Et la sixième réforme de l'État n'a fait qu'aggraver le problème. Par exemple, la Flandre est compétente pour la circulation mais pas pour la réglementation routière, même si elle peut déterminer les limitations de vitesse — sauf sur les autoroutes — et installer des panneaux — sauf sur les passages à niveau et aux croisements avec des lignes de chemin de fer ainsi que sur les routes militaires. La politique pour les personnes âgées, devenue une compétence flamande, est encore plus absurde. Les soins à domicile est une compétence du Gouvernement flamand mais l'aide médicale reste une compétence fédérale. Si une infirmière se déplace à domicile pour faire un pansement, il s'agit d'une infirmière flamande. Si la même infirmière vient pour faire une piqûre, c'est une infirmière fédérale. Les maisons de repos sont quant à elles une compétence flamande, et les hôpitaux une compétence fédérale. Mais il incombe toutefois à la Flandre de standardiser les hôpitaux. Mais pas de les financer ; cela reste une compétence fédérale. Sauf s'il s'agit du financement pour la construction ou la rénovation d'hôpitaux. Qui y comprend encore quelque chose ? Qui profite de toute cette absurdité inefficace ?

## Un nouveau paradigme : le confédéralisme

La solution n'est pas de réengager une réforme de l'État. Cela n'a plus de sens. Cette complexité a en effet suscité un déficit démocratique énorme. La majorité flamande est légalement limitée par des lois à majorité spéciale, des procédures de la sonnette d'alarme, des conflits d'intérêts, des conflits de compétence, la parité aux différents niveaux, etc. En conséquence, les francophones disposent d'un véritable droit de veto, ce qui leur permet d'exclure les Flamands des décisions politiques. Et parce que les deux moitiés du pays partent de deux principes totalement différents, aucune solution n'est jamais proposée. Ou seulement des solutions qui ne satisfont qu'une seule partie du pays.

Les réformes de l'État sont un éternel recommencement. Toute nouvelle réforme de l'État prédit une prochaine réforme. Nous allons de conflit en conflit et, à la fin, ce sont les Flamands qui paient le prix fort. Contrairement aux premières réformes de l'État dans la période post-Louvain — lorsque les francophones étaient eux-mêmes demandeurs de

réformes –, ces derniers sont, depuis les années 90, passifs. Les francophones sont entretemps devenus « demandeurs de rien ». Ils défendent le statu quo et peuvent bloquer toute réforme avec des vetos. Le temps joue donc en leur faveur. Ils doivent seulement attendre, tandis que l'horloge socio-économique continue de tourner. Jusqu'à ce que la pression soit trop forte et que les partis flamands s'inclinent devant l'option « la plus réalisable » et acceptent une réforme de l'État qui n'implique pas une véritable autonomie mais qui coûte beaucoup d'argent aux Flamands.

C'est la leçon que j'ai apprise après les élections de 2010 et sur laquelle j'ai construit la stratégie communautaire de la N-VA. Je n'entrerai plus jamais dans des négociations vaines. Cela n'a aucun sens. Nous devons veiller à ce que les francophones deviennent eux-mêmes « demandeurs ». Les grandes étapes ont été franchies à l'époque où les deux parties étaient demandeuses. Cela signifie que nous devons déplacer la pression sur les francophones. Et pour cela, nous allons devoir utiliser le pouvoir du niveau fédéral. En menant une politique de réforme socio-économique, nous voulons éveiller l'appétit communautaire en Belgique francophone. Car quel que soit l'angle sous lequel on observe les choses, nous aurons besoin d'une majorité des deux tiers, avec une majorité au sein de chaque groupe linguistique.

C'est une stratégie à long terme, qui comporte beaucoup de risques et ne garantit pas nécessairement de résultat. Mais c'est la stratégie la plus réaliste que nous ayons pour passer à un nouveau paradigme. Parce que, comme je l'ai dit, je ne me contenterai plus d'une réforme de l'État. Si nous négocions davantage d'autonomie, il sera possible d'adopter une politique plus proche du citoyen, qui débouche sur un gouvernement moins cher et plus efficace, qui pacifie les problèmes communautaires et garantit moins d'institutions, moins de parlements, moins de politiques et un gouvernement mieux structuré. Et c'est seulement possible si nous transformons l'État fédéral belge en un État confédéral.

Cet État confédéral est toujours constitué de deux entités fédérées, la Flandre et la Wallonie, qui possèdent toutes les compétences personnelles et territoriales. La Région de Bruxelles-Capitale reçoit, quant à elle, toutes les compétences territoriales et les compétences des 19 communes et CPAS actuels, ainsi que des 6 zones de police. Pour les matières communautaires, chaque habitant de Bruxelles choisit librement – indépendamment de la langue ou de l'origine – entre la Flandre et la Wallonie. Les Bruxellois ont donc le choix entre le forfait flamand ou wallon pour l'impôt des personnes physiques, le régime de sécurité sociale, l'assistance sociale, la protection de la jeunesse, la migration et l'intégration civique et le droit de vote au Parlement flamand ou au Parlement wallon. Ce choix n'est pas définitif, il peut être modifié après une période d'attente.

La confédération ne dispose plus que des compétences qui lui ont été explicitement attribuées par les entités fédérées. Dans notre projet, il s'agit de la défense, de la sécurité et des finances et des affaires étrangères. Il y a encore un parlement belge, mais nous

supprimons le Sénat et réduisons le nombre de députés à 50, ces derniers étant choisis parmi les membres du Parlement flamand et du Parlement wallon de manière paritaire. Le gouvernement belge, également constitué de manière paritaire, se compose de 4 ministres et 2 ministres des entités fédérées qui ont uniquement un droit de vote consultatif. Au sein du Conseil belge, il existe une concertation permanente entre les ministres-présidents de Flandre, de Wallonie, de Bruxelles et les germanophones, tandis que les Conseils des ministres thématiques rassemblent tous les ministres des entités fédérées compétents autour d'un thème précis. Au Conseil des ministres de l'Agriculture, par exemple, tous les ministres de l'Agriculture des entités fédérées sont réunis. L'objectif est de prévenir les conflits d'intérêts et de coordonner les points de vue sur les forums internationaux. La monarchie est purement protocolaire et parfaitement transparente.

Pour le financement, la Flandre et la Wallonie déterminent et perçoivent toutes les ressources issues des compétences personnelles : l'impôt des personnes physiques, les droits de succession et de donation, le précompte mobilier et les impôts assimilés à l'impôt sur le revenu. La Flandre, la Wallonie et Bruxelles déterminent et perçoivent les ressources issues des compétences territoriales telles que l'impôt des sociétés, les droits de donation et le précompte immobilier. La confédération est financée par la TVA et les accises pour le paiement de la cotisation européenne obligatoire, les charges d'intérêt et le remboursement de la dette publique et la solidarité entre les entités fédérées.

Et bien sûr, comme en Allemagne, nous prévoyons un mécanisme de solidarité objectivement mesurable, transparent et responsabilisant. Les transferts en soi ne sont pas le problème. Le problème réside dans le fait que les transferts doivent être transparents, avoir un objectif clair et inciter à l'amélioration. Ce n'est pas le cas pour les transferts belges qui sont opaques, complexes et n'encouragent pas une région à s'améliorer. Car les revenus chutent. Une bonne politique n'est pas récompensée mais sanctionnée.

#### Vers l'avenir

La lutte pour le nationalisme précédant l'affaire de Louvain, qui se déroulait dans un contexte de conflits et d'humiliations culturelles, vit encore aujourd'hui sous une forme presque fossilisée. Mais ce n'est plus le moteur qui anime la conscience de soi des Flamands ou la lutte pour l'autonomie. Pourtant, le mouvement flamand est loin d'être mort, il a pris un nouvel élan.

Comme tout nationalisme, le nationalisme flamand n'est pas une idéologie. Une idéologie est une interprétation systémique et cohérente de la réalité. Le nationalisme est indéniablement une interprétation de la réalité, mais elle n'est pas systémique, et souvent pas cohérente. Cela semble abstrait, mais posez-vous la question suivante : quelle est la représentation humaine du nationalisme ? Ou que pense le nationalisme de la répartition de la richesse ? Du rôle de l'État ? Il n'y a pas de réponse claire.

Bien que les socialistes soient différents les uns des autres au-delà des frontières nationales, ils partagent néanmoins un certain nombre de principes de base très larges. Ce qui n'est pas le cas des nationalistes. En Europe, il existe des nationalistes de toutes sortes, de l'extrême droite à l'extrême gauche en passant par tout ce qui se trouve entre les deux, des « nationalistes d'État » aux « nationalistes populaires » les plus radicaux, et même des nouveaux nationalistes européens à la Verhofstadt.

Selon le philosophe et sociologue Ernest Gellner, le nationalisme est le principe selon lequel il doit exister un certain degré de convergence entre les structures politiques et la communauté à laquelle appartiennent les gens. Le degré de convergence qui est visé est susceptible d'être différent : il va de l'autonomie culturelle à un État indépendant, en passant par la décentralisation, le fédéralisme et le confédéralisme. Toutefois, le nationalisme ne dit rien sur les pensées sociales qu'un mouvement national utilise pour rendre son message attrayant aux yeux du public.

Si un mouvement nationaliste veut convaincre le peuple, il doit – comme l'a souligné l'historien Miroslav Hroch – traduire les besoins socio-économiques de ce peuple. Et ces derniers diffèrent en fonction du contexte social, économique et historique dans lequel ce peuple vit. C'est la raison pour laquelle les nationalistes ont des motivations et des objectifs différents. Les nationalistes populaires des régions espagnoles sont généralement de gauche parce qu'ils devaient contrer l'État fasciste de Franco, alors que le nationalisme breton est plutôt de droite en réaction à l'État unitaire républicain.

Le nationalisme flamand connaît aujourd'hui autant de succès précisément parce qu'il parvient à traduire ces besoins socio-économiques. Le nationalisme flamand comprend mieux que quiconque que la démocratie belge bloquée est un obstacle au progrès économique. Le nationalisme flamand est vivant parce qu'il interprète les aspirations sociales, économiques et culturelles d'un électeur qui est déçu des élections et de cette démocratie bloquée. C'est le nationalisme flamand qui pose la question pertinente à la démocratie bloquée qui a évolué en une économie bloquée.

Chaque réforme un jour exigée par le mouvement flamand a finalement été mise en œuvre. Même si cela semblait initialement impossible ou irréaliste... jusqu'à ce que cela se concrétise. C'est ainsi que s'est écrite l'histoire institutionnelle de la Flandre. Et cela ne changera rien avec le confédéralisme. Rien ne peut arrêter une idée dont l'heure est venue. La prochaine étape que la Flandre doit franchir est l'étape du confédéralisme.

Non seulement dans l'intérêt des Flamands mais aussi dans l'intérêt des francophones. Les bons accords font les bons voisins. La Flandre a tout intérêt à collaborer avec son voisin et son partenaire commercial le plus proche. Et c'est seulement possible si nous arrêtons de se

bloquer l'un l'autre, et si nous nous accordons mutuellement la liberté de prendre nos propres décisions. Des décisions attendues par les électeurs des deux démocraties.

L'objectif du nationalisme flamand n'est pas d'humilier les francophones ou de leur mettre des battons dans les roues. La lutte pour une gouvernance démocratique et efficace constitue le moteur du nationalisme flamand d'aujourd'hui. Pour les Flamands et les francophones.